



Crésus Salaires

3.3 - Saisie des différents lieux de travail

3.3 - Saisie des différents lieux de travail

La commande *Entreprise > Lieux de travail* vous permet, en cliquant sur le signe

, d'ajouter un ou plusieurs lieux de travail en plus du siège principal de votre entreprise (saisi dans le dialogue *Identité*). C'est également dans ce dialogue qu'il vous faut renseigner la *Durée hebdomadaire de travail convenue*.

Note : il arrive que différents lieux de travail aient des numéros REE distincts.